

ATTENTION AUX RETARDS

Savez-vous ce que signifie « l'assiduité » ?

Définition: Présence régulière à l'école sans jamais aucun retard.

Chers parents, nous tenons par ailleurs à vous rappeler, que les retards sont comptabilisés et par conséquent vous serez les premiers responsables de la note qui sera attribuée à votre enfant.

Soyez donc vigilants aux horaires :

L'école fermera son portail à 8h00. Les retardataires ne seront acceptés qu'à la deuxième séance, c'est-à-dire à 10h.



Les enfants non-inscrits à la garde devront obligatoirement être récupérés par leurs parents entre 16h30 et 16h45 au plus tard.

Au-delà de 16h45, chaque quart d'heure, sera facturé et devra immédiatement être réglé à la vie scolaire.

Merci pour votre collaboration